

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville de Saint-Rémi, que le Conseil municipal étudiera deux (2) demandes de dérogations mineures au règlement de zonage # V467-07 relativement aux immeubles mentionnés ci-dessous, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal le **mardi, 9 octobre 2012 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie située au 155 rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Demande de dérogations mineures relativement à l'aménagement d'un espace de stationnement pour un bâtiment résidentiel de six (6) logements sur le lot 4 822 189 (277 à 297, avenue des Jardins).

Nature et effet de la demande :

- Permettre l'aménagement d'un espace de douze (12) cases de stationnement en cour avant secondaire, dont une grappe de sept (7) cases de stationnement alors que le règlement de zonage # V467-07 ne permet pas de case en cour avant secondaire dans le projet résidentiel « *Les Jardins Saint-Rémi* » (règlement de zonage # V467-07, chapitre 10, section 5, article 5.3).
- Permettre une marge de 0,5m entre l'espace de stationnement et la limite de propriété alors que le règlement de zonage # V467-07 exige une marge de 1,5m entre l'espace de stationnement et la limite de propriété (règlement de zonage # V467-07, chapitre 6, section 3, article 3.1, alinéa c)).

Demande de dérogations mineures relativement aux enseignes pour la nouvelle construction sise au 700, rue Saint-Paul (lot 4 982 808).

Nature et effet de la demande :

- Permettre l'installation de quatre (4) enseignes murales sur la façade avant du bâtiment principal, alors que le règlement de zonage # V467-07 permet une enseigne murale sur la façade avant du bâtiment principal (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.3, paragraphe a)).
- Permettre l'installation de deux (2) enseignes murales sur la façade latérale gauche du bâtiment principal alors que le règlement de zonage # V467-07 permet l'installation d'une (1) enseigne murale supplémentaire sur une autre façade du bâtiment principal si celle-ci donne sur une autre voie de circulation (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.3, paragraphe e)).
- Permettre une superficie totale des enseignes murales sur la façade principale de 22.38m² alors que la superficie totale des enseignes murales est limitée à 6m² (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.3, alinéa d)).
- Permettre une superficie totale des enseignes murales sur la façade latérale gauche de 18.46m² alors que la superficie totale des enseignes murales est limitée à 6 m² (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.3, alinéa d)).
- Permettre la hauteur des enseignes directionnelles à 1.52m alors que la hauteur maximale d'une enseigne directionnelle et de sa structure est fixée à 1.5m (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.9, paragraphe d)).
- Permettre une superficie des enseignes directionnelles de 0.53m² alors que la superficie maximale des enseignes directionnelles est limitée à 0.5m² par structure (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.9, paragraphe c)).
- Permettre une superficie de l'enseigne détachée de 8m² alors que la superficie totale des enseignes détachées ne doit pas dépasser 6m² (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.7, paragraphe c)).

- Permettre une hauteur de l'enseigne détachée de 7m alors que la hauteur maximale d'une enseigne détachée et de son support est fixée à 6m (règlement # V467-07, chapitre 7, section 6, article 6.7, paragraphe d)).
- Prenez également avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes, à l'endroit et à l'heure indiqués ci-haut.
- Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 21 septembre 2012

Diane Soucy, OMA Directrice générale adjointe / Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

ACTIVITÉ WHIST

L'Association Marie-Reine Saint-Rémi, organise son Whist annuel le **23 septembre à 13h00**. Coût: 9\$ et un goûter sera servi. Les profits de cette journée serviront à soutenir la maison d'hébergement La Re-Source. Informations et inscription: Mariette Robert au **450 454-5739**.

CLUB DE LECTURE

La Marg'Elle vous invite à son événement « Club de lecture » les **vendredis 28 septembre, 26 octobre et le 23 novembre de 9h30 à 11h30**. Vous aimez lire, c'est le temps de venir partager avec d'autres mordues de lecture, vos livres préférés. Animatrice: Mariz Tremblay. Coût: gratuit. Pour plus d'informations: **450 454-1199**.

DÉJEUNERS SAISON 2012-2013

Les déjeuners des Chevaliers de Colomb du conseil 1822 Saint-Rémi débutent le **30 septembre dès 8h30**. Ce premier déjeuner sera servi par les Lions du district U-1 avec la présence de la clinique ophtalmologique. Coût: 7\$ pour les adultes, 3.50\$ pour les 6 à 10 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. Bienvenue!

ATELIERS EN GÉNÉALOGIE

Ateliers de généalogie les **lundis à 13h30** au SAB, 1030, rue Notre-Dame à Saint-Rémi. Cinq ateliers de 2 heures pour 40\$ (trucs-recherche, support, livres et site sur ordi pour travailler). Dates: 24 septembre, 1er, 15, 22 et 29 octobre. Informations ou inscription: Gisèle au **450 454-4703**.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2012

Une soirée haute en couleurs viendra souligner la remise des prix aux gagnants le **samedi 20 octobre 2012**. Nous vous attendons nombreux, avec l'esprit festif, car le thème de la soirée cette année sera « **GALA 50^e ANNIVERSAIRE** »! Un repas gastronomique vous sera servi et la danse nous permettra de faire descendre ce repas et de bien s'amuser. Nous voulons souligner notre 50^e de façon grandiose avec en spectacle le groupe Baby Boomer's Band!!! Nous danserons au rythme des années 50, 60, 70, et même plus encore. Des billets sont disponibles dès maintenant auprès des membres de la Société: Normand Poupart (4946), Jean-Paul Poupart (4574), Lorraine Trudeau (1014), Serge Hébert (1038), Michel Marotte (4949), Julie Marotte (450-992-4566) et Joël Lefort (4846).

ACTIVITÉS ET ATELIERS

Le Cercle de Fermières de Saint-Rémi débutera ses activités par la réunion mensuelle le **mardi 2 octobre** à la salle Neptune du centre communautaire, invitée « Il était une fois... Sylvie Dulude, directrice générale, Caisse Desjardins des Moissons ».

NB: Les ateliers débuteront le **9 octobre** en après-midi **de 13h30 à 16h00** et en soirée **de 19h00 à 21h00**. Nous vous attendons avec grand plaisir.

LISTE DES GAGNANTS OPTI-VOYAGES 2012

<u>1^{er} tirage</u>		<u>3^e tirage</u>	
#168 Denis Savage	1000\$	#175 F. et R. Riendeau	1000\$
#153 Michel Laplante	100\$	#231 Maurice Lecuyer	100\$
#080 G. Blouin & S. Uzuradam	100\$	#152 D. Blouin & L. Roy	100\$
<u>2^e tirage</u>		<u>4^e tirage</u>	
#318 Yves Gaumont	1000\$	#086 J. L. St-Marseille	1000\$
#005 Lyne Naud	100\$	#008 Boire/Jannelle/Barbeau/Dagenais	100\$
#305 Mario Lefrançois	100\$	#093 Jean-Pierre Pitre	100\$

***** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES RAYONS D'ARGENT

Le Club Motoneigistes Les Rayons d'Argent invite tous ses membres à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **vendredi 12 octobre 2012 à 19h30**, au Relais de motoneiges secteur Saint-Rémi, à l'adresse suivante : 15 rue du Parc, Saint-Rémi.

Rappel des activités des organismes

SORTIE AU CASINO DU MONT-TREMBLANT ET SES COULEURS

Date: Le **mercredi 10 octobre**. Coût: 89\$/personne, comprenant: transport en autocar de luxe, dîner au casino, 5\$ de jetons pour jouer, service d'accompagnateur. Départ: Stationnement de l'église de Saint-Rémi à 9h00. Infos: Jacqueline Trudeau-Riendeau du Club des Loisirs de l'Âge d'Or au **450 454-3242**.

SOIRÉES COUNTRY

Les soirées Country sont débutées et se tiennent **tous les vendredis à 20h00** au local des Chevaliers de Colomb de Saint-Rémi, situé au 25, rue Saint-Sauveur. Coût: 5\$ pour le public en général et 3\$ pour les Chevaliers de Colomb en règle du Conseil 1822. Bienvenue à tous!

DÉFILÉ DE MODE AUTOMNE-HIVER

Le Cercle de Fermières de Saint-Rémi organise un défilé de mode automne-hiver, le **vendredi 12 octobre à 19h00** à la salle Jupiter du centre communautaire de Saint-Rémi. Les billets au coût de 30\$ sont présentement en vente auprès de la Lingerie Boyer: **450 454-2582** ou Louise Trudeau-Lefrançois **450 454-6172**. Bienvenue à tous. Réserver tôt!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Comité des Citoyens en Sécurité Publique de Saint-Rémi (CACSP) est à la recherche de bénévoles afin de travailler à sécuriser davantage nos routes, nos rues et nos maisons. Si vous voulez faire partie de notre équipe contactez le **450 454-4703**.

BINGOS

Le Regroupement des Organismes de Saint-Rémi (R.O.S.R) organise des bingos **tous les mardis soirs** à 19h15 au centre communautaire de Saint-Rémi. Venez en grand nombre!

Pour plus d'informations: www.ville.saint-remi.qc.ca



L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 21 SEPTEMBRE 2012 VOL. 16 NO. 37.01

LA VILLE VOUS INFORME

THÈME: ESTIME DE SOI

DURÉE: 60 MINUTES / PUBLIC-CIBLE: 4-12 ans

Le **dimanche 23 septembre à 10h30** aura lieu un spectacle du petit théâtre des Villes Voisines. Venez assister à la pièce *Capitaine Grosnez: Objectif île de soie*. C'est un rendez-vous au centre communautaire (25, rue Saint-Sauveur). Informations : Ariane Camiré au **450-454-3993 poste 9227**. Billets en vente à la porte au coût de 6\$.

À NE PAS MANQUER LA JOURNÉE DE LA CULTURE 2012

En collaboration avec la boutique Mon Papillon Bleu et différents organismes, la Ville de Saint-Rémi vous convie chaleureusement, le **dimanche 30 septembre** prochain, à la Journée de la Culture. De **11h00 à 16h00**, vous êtes invités à participer à différentes activités. Il y en aura pour tous les goûts. Plusieurs exposants et musiciens vous attendront au centre communautaire. D'ailleurs, la chorale Crescendo interprétera des chants populaires dès 14h30. Vous serez charmés par ces interprétations qui plairont à un public de tous âges. De plus, plusieurs activités sont prévues à la boutique Mon papillon Bleu au 787-E, rue Notre-Dame. Informations : Cynthia Ménard, au 450 454-3993 poste 2782 ou www.ville.saint-remi.qc.ca.

JOURNÉE AMNISTIE À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la Journée de la Culture, la bibliothèque municipale de Saint-Rémi sera exceptionnellement ouverte le **dimanche 30 septembre de 11h00 à 16h00**. Pour l'occasion, les abonnés pourront bénéficier d'une journée d'amnistie: aucune amende ne sera facturée aux abonnés qui ramèneront ce jour là leurs livres, cd ou dvd en retard. De plus, plusieurs activités culturelles gratuites seront offertes à la bibliothèque et au centre communautaire.

ATELIER « TECHNIFUN » SUR LA ROBOTIQUE ET L'ÉLECTRONIQUE

Il est encore possible de vous inscrire à cet atelier vraiment original, où les jeunes apprendront les bases de l'électronique tout en s'amusant. Ils assembleront entre autres des objets électriques, feront la découverte de l'électricité statique, ils créeront un circuit électrique et fabriqueront même un robot! Tous les enfants partiront avec leur création. L'atelier s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Horaires : Le **samedi 29 septembre de 8h30 à 12h30**. Lieu : Centre communautaire. Tarif résident : 25\$ Tarif non-résident : 40\$.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

09/10/2012 - 20h00

PROCHAINES SÉANCES DE LA COUR MUNICIPALE

17/10/2012
14h00 et 18h00

MAIRIE

450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0
Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 et de
13h00 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à 16h00

ÉCOCENTRE

Mercredi de 18h à 21h
Samedi de 9h à 16h
Dimanche de 10h à 15h

AGENT SQ

310-4141